

Vous transportez des **chevaux** dans un but lucratif et à caractère commercial, la réglementation vous impose de posséder un **agrément de transport des équidés** (règlement (CE)1/2005)

Le Centre de Formation Professionnelle Agricole d'Yssingaux (Haute-Loire) vous propose une formation de **2 jours** sur :

- la protection des animaux en cours de transport
- la réglementation sur le transport, la santé animale, le bien-être des animaux
- les impacts du transport sur le comportement, la santé, la pathologie
- la manipulation, contention, protection, embarquement, débarquement

La formation se déroule au C.F.P.P.A. d'Yssingaux  
La pratique a lieu au Centre Équestre de la structure.

Une **attestation de formation** vous sera délivrée en fin de session.

#### FRAIS PEDAGOGIQUES

380 € net pour les 2 jours - La formation se met en place à partir de 5 personnes inscrites  
Possibilité de prise en charge par votre fonds de formation (VIVEA, FAFSEA ou autres OPCA)

#### CONTACT

**Madame Elodie MASSET**

CFPPA d'Yssingaux

50 Impasse Les Epicéas—BP 41 — 43200 YSSINGEAUX

Tel : 04. 71. 65. 70. 69.

E.mail : cfppa.yssingaux@educagri.fr

[www.cfppa-yssingaux.com](http://www.cfppa-yssingaux.com)

Avril 2018



**La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes



# TRANSPORT DE CHEVAUX

**CC TROV  
(CAP TAV)**

ACTIVITES EQUESTRES



**Formation validée par le Ministère  
de l'Agriculture permettant  
d'obtenir l'agrément de transport  
d'équidés**